

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Arrondissement de Cherbourg  
Canton des Pieux

-----  
**COMMUNE DE PIERREVILLE**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 FEVRIER 2022**

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 25 janvier 2022,
- ✓ Travaux d'extension du groupe scolaire – information portant sur le choix des 3 candidats sélectionnés pour le projet,
- ✓ Délibération portant sur la créations de 2 points d'arrêts supplémentaires concernant le transport à la demande,
- ✓ Informations concernant la gestion des services communs (budget 2022),
- ✓ Affaires et questions diverses.



**En exercice :** 15                      **Présents :** 12                      **Votants :** 15

L'an deux mil vingt-deux, le **vingt-cinq février à vingt heures**, le conseil Municipal de la commune de Pierreville s'est réuni à la mairie de Pierreville sous la présidence de Monsieur Philippe Clermont, 1<sup>er</sup> Adjoint.

**Étaient présents :** M. Philippe CLERMONT, Mme Bernadette MARTIN, MM. Jean-Paul LE BOISSELIER, Pierrick SORIN, David CASTELEIN, Mme Laurie ROULLAND, M. Lionel CAUCHEBRAIS, Mme Mélanie BESSIN, MM. Xavier COTTEBRUNE, Sylvain BULGARELLI, Mmes Nadia NOËL et Emilie LELEPPE.

**Excusé(s) :** M. Thierry LEMONNIER qui a donné pouvoir à M. Jean-Paul LE BOISSELIER, Mme Christine HOCHET qui a donné pouvoir à Mme Bernadette MARTIN, M. Yves SIMON qui a donné pouvoir à M. David CASTELEIN.

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Désigné en application de l'article l.2121-15 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).  
Mme Laurie ROULLAND a été nommée secrétaire de séance.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 25 JANVIER 2022**

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

**INFORMATION CONCERNANT LES TRAVAUX D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE –  
DECISION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE PORTANT SUR LE CHOIX DES TROIS  
CANDIDATS SELECTIONNES PUR LE PROJET.**

**Exposé :**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint rappelle au conseil municipal le règlement de la consultation relative au marché public de maîtrise d'œuvre ; l'avis d'appel public est paru aux annonces légales La Manche Libre le 24 décembre 2021.

La date limite des candidatures a été fixée au 15 février 2022 à 17 h 00.

La remise des plis des quatorze candidatures a eu lieu en mairie le mercredi 16 février 2022. L'analyse des candidatures par la commission d'appel d'offre s'est déroulée le jeudi 24 février 2022 à 15 h 30.

Les candidats ont fait l'objet d'un classement selon les critères déterminés dans le règlement de consultation.

Après analyse des dossiers, la commission d'appel d'offre décide de retenir les trois candidatures suivantes pour poursuivre en phase « offre » :

- Cabinet Boisroux
- Cabinet Alouane Mokrane
- Cabinet Camélia Alex Letourneur

---

## **DELIBERATION N°2022-002 PORTANT SUR LE POSITIONNEMENT DE DEUX ARRETS CONCERNANT LE TRANSPORT A LA DEMANDE**

---

### **Exposé :**

La Communauté d'Agglomération du Cotentin va mettre en place 500 arrêts de transport à la demande en juillet prochain sur toutes les communes du territoire. Un calcul commun à l'ensemble des communes de l'agglomération a permis de déterminer le nombre d'arrêt par commune déléguée, pour lesquels nous sommes sollicités pour proposer un emplacement.

Concernant Pierreville, la Communauté d'Agglomération nous indique que nous devons proposer deux points d'arrêts pour le TAD (transport à la demande).

Ceci exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal :

- rappelle que lors de la venue du Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin le projet initial de CAP Cotentin prévoyait de prendre les habitants à domicile,
- dit qu'à défaut, il propose les points d'arrêts suivants :
  - Arrêt n°1 – Hameau Bonnissent,
  - Arrêt n°2 – Hameau Beaumont ou Durécu ; le choix définitif se fera en fonction du choix des points des autres communes.

---

## **INFORMATIONS CONCERNANT LA GESTION DES SERVICES COMMUNS (BUDGET 2022)**

---

La présentation est reportée au Conseil Municipal de Mars 2022.

<b>AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES</b>
---------------------------------------

↳ Concernant la procédure d'expulsion de M. Julien LOEILLET, l'audience est prévue le jeudi 3 mars à 10H00.

↳ Une demande a été faite pour le prêt d'un vélo sur la période juin-septembre 2022 pour un archéologue logeant au manoir.

↳ La réflexion pour l'éclairage au niveau de l'abribus du bourg est en cours.

↳ La délibération concernant la demande de subvention faite par Evidanse est reportée au Conseil du mois de Mars.